

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 168

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SANDRA DALBIN / M. DIDIER REAULT

OBJET

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la S.A. d'HLM Nouveau Logis
Provençal.

Opérations : a/ construction 30 logements collectifs - 149-155, Rue de Lyon/14-16,
Rue Séraphin (13015 Marseille).

b/ réhabilitation 22 logements collectifs - 4, Rue des Fiacres (13001 Marseille).

c/ réhabilitation 11 logements collectifs - 4, Rue Sainte-Barbe (13001 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM NOUVEAU LOGIS PROVENÇAL sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 1 812 810,60 €
Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 4 028 468,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM NOUVEAU LOGIS PROVENÇAL auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 36 594 442,16 €.

Cet encours représente 3,43% de l'encours garanti des organismes HLM et 3,15% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL